

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

1. Le conseil d'arrondissement a adopté le 4 février 2025 le projet de résolution PP25-14001 intitulé : « Projet de résolution à l'effet d'autoriser l'aménagement d'un stationnement en cour avant, d'agrandir les entrées charretières au-delà de la largeur maximale permise et d'aménager une aire de chargement en cour avant, et ce, en vertu du Règlement sur les PPCMOI de l'arrondissement (RCA04-14003) ».

L'objet de cette résolution est de permettre des travaux de transformation et le réaménagement extérieur du site situé au 300, rue de Liège Ouest.

Le projet de résolution détaillé est disponible pour consultation.

Ce projet vise la zone I01-129 qui se situe entre les rues Jarry Est et Bellarmin, à l'ouest de l'avenue de l'Esplanade.

Le territoire ainsi visé par le présent avis est montré ci-dessous :



2. ASSEMBLÉE PUBLIQUE :

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), ce projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique le **26 février 2025 à 18 h** au 405, avenue Ogilvy, salle 201 à Montréal.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'elle désigne, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Ce projet de résolution fera aussi l'objet d'une consultation écrite du :

- **19 au 26 février 2025 à 16 h**

Au cours de cette consultation écrite, toute personne peut soumettre par écrit ses commentaires ou questions :

- via le formulaire disponible sur le site Internet de l'arrondissement : <https://montreal.ca/vsp> à la rubrique « Connaître les prochaines assemblées publiques » en incluant obligatoirement les informations suivantes :
 - Nom et prénom
 - Adresse résidentielle
 - Numéro de téléphone et/ou adresse courriel

La documentation relative à la demande de projet particulier sera disponible en ligne à l'adresse Internet suivante : <https://montreal.ca/vsp> à la rubrique « Connaître les prochaines assemblées publiques en cours ».

En tout temps, il est possible de rejoindre la responsable du dossier au 514-868-3495.

3. Ce projet de résolution n'est pas susceptible d'approbation référendaire en vertu de l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Fait à Montréal, le 5 février 2025

La secrétaire d'arrondissement substitut,
Gabrielle Gauthier